

Edilaix

33 COURS DE VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911

**PROGRAMME****Initiation aux régimes des associations syndicales libres**

REF : COP-056

La gestion de ses ensembles immobiliers relève du droit privé, principalement l'ordonnance n° 2004-632 du 1er juillet 2004 et son décret n° 2006-504 du 3 mai 2006. Si les ASL ont peu suscité le contentieux jusqu'à ces dernières années, les jugements et arrêts tendent à se multiplier. Cette formation a pour objet d'appréhender la situation juridique des ASL et leur création.

Textes : Ordonnance n° 2004-632 du 1er juillet 2004 et décret n° 2006-504 du 3 mai 2006 ; Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 dite loi ALUR et décrets d'application ; Actualité jurisprudentielle.

Lien du site boutique : <https://urlz.fr/n154>

Durée

4.00 heures (0.50 jours)

Type d'action de formation

Action de formation

Objectif(s) pédagogique(s)

- Identifier les enjeux des ASL ;
- Maîtriser les dispositions législatives relatives aux ASL ;
- Anticiper les contentieux et assimiler la récente jurisprudence.

Contenu de la formation

- Introduction
- I.- La création de l'ASL
 - A.- Les modalités
 - B.- La mise à jour des statuts
 - C.- L'objet
- II.- Le fonctionnement de l'ASL
 - A.- L'exclusion du statut de la copropriété
 - B.- Le rôle primordial des statuts
 - C.- Le caractère réel
 - D.- L'usufruit dans l'ASL
 - E.- Le financement de l'ASL
 - F.- La vente au sein d'une ASL
 - G.- Les organes de l'ASL

Profils des apprenants

- Administrateurs de biens, Syndics, Avocats, Notaires, Géomètres-experts, Huissiers, Administrateurs judiciaires

Pré-requis

Edilaix

33 COURS DE VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911



Aucun pré-requis pour cette action de formation

Organisation de la formation

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation ;
- Documents et supports de formation à télécharger en version pdf;
- Exposés théoriques ;
- Etude de cas concrets ;
- Quiz de fin de formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Un questionnaire de type QCM sera disponible sur l'espace apprenant du participant.

Ce QCM devra être réalisé dans un délai de 8 jours après la formation et donnera lieu à la remise d'une attestation de fin de formation/attestation des acquis.

Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques (en matière d'accessibilité handicap, régime spécial, ou autres).

Référent handicap : Alexandra MARTIN formation@groupe-edilaix.com. (Merci de nous prévenir au moins 3 semaines avant le début de la formation).

Équipe pédagogique Edilaix

Comité pédagogique composé de :

Yves STERVINO - Président de la société Edilaix

Jean-Marc ROUX - Responsable pédagogique et directeur scientifique des éditions Edilaix

Alexandra MARTIN - Directrice de la société Edilaix et référente handicap

Julie STERVINO - Gestionnaire de formation

Conditions générales d'inscription et de vente sur www.edilaix.com

[Livret d'accueil participant](#)